

parviennent au bien-être naturel, mais dans une entière dépendance de ce bonheur souverain, parfait, éternel, qui est au-dessus de la nature. La confusion gagnant les esprits, tous font fausse route, et ceux qui commandent et ceux qui obéissent : plus rien de sûr à suivre, ni de solide où s'appuyer.

(A suivre)



Le Congrès du Tiers-Ordre Franciscain à Rome

(Suite et fin)



POUR compléter dans l'esprit de nos Tertiaires, la physionomie de ce Congrès fameux, il nous reste à leur donner connaissance des vœux qui en furent le couronnement. Chaque section ayant terminé ses travaux par des vœux particuliers qui furent ensuite fondus dans des Présolutions générales, nous donnons ici les vœux formulés par la section française à laquelle nous appartenons. Approuvés par la Présidence du Congrès, ils furent lus devant l'Assemblée par le R. P. David Fleming, franciscain anglais, l'un des membres les plus autorisés du Congrès.

Ces vœux forment tout un programme que les Directeurs seront heureux de connaître et les Tertiaires de mettre en pratique, autant que leur situation le leur permettra.

I. La section française renouvelle son adhésion aux vœux des divers Congrès du Tiers-Ordre tenus en France depuis 1893, et particulièrement à ceux de Paray-le-Monial, qui ont reçu en 1894 (bref du 22 septembre), une approbation toute spéciale du Saint Père.

Avant tout, ils placent en première ligne l'obéissance absolue au Saint Père, non seulement dans ses enseignements dogmatiques et moraux, mais encore dans ses directions et conseils.

II. En ce qui regarde le but essentiel du Tiers-Ordre, la section demande que les Tertiaires ne s'en tiennent pas uniquement aux vertus de la vie privée, mais aussi qu'ils s'efforcent d'acquiescer et de pratiquer les vertus civiques pour hâter le règne social de Notre-Seigneur Jésus-Christ.